

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 juin 2022
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 53

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2022
(accusé de réception du 28/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats de l'exercice 2021

Après avoir délibéré, au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2021 sur l'exercice 2022 :

Budget principal :

Résultat de fonctionnement 2021	11 469 183.88€
Part affecté en réserves (compte 1068)	11 469 183.88€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	0.00€

Budget annexe locations et camping municipal :

Résultat de fonctionnement 2021	611 910.89€
Part affecté en réserves (compte 1068)	0.00€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	611 910.89€

Budget annexe parking en ouvrage :

Résultat de fonctionnement 2021	343 847.18€
Part affecté en réserves (compte 1068)	343 847.18€
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	0.00€